

Service de presse

Ville de Rennes/Rennes Métropole

Tél. : 02.23.62.22.34.

 [@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Lundi 21 septembre 2015



Budget participatif Les Rennais proposent des projets pour leur ville ou leur quartier

> **Lundi 21 septembre 2015**



Sommaire

> **Communiqué de presse**

Budget participatif : 18 millions d'euros seront consacrés aux projets des habitants d'ici 2020

> **La Charte de la démocratie locale**

> **La Fabrique citoyenne**

Interlocuteurs :

Didier Le Bougeant,
Adjoint à la Maire délégué à la vie de quartier
et aux quartiers Centre et Sud-Gare

Jean-Marie Goater,
Adjoint à la Maire délégué à la
démocratie locale

Service de presse

Ville de Rennes/Rennes Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

[@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Lundi 21 septembre 2015



Budget participatif

18 millions d'euros seront consacrés aux projets des habitants d'ici 2020

> **Budget 2016**

Chaque année, à partir de 2016, 5 % du budget d'investissement de la Ville de Rennes, soit 18 millions d'euros d'ici 2020, seront consacrés au financement de projets imaginés et proposés par les habitants, qui pourront voter pour le projet qu'ils préfèrent parmi ceux retenus.

La Ville de Rennes confie aux habitants, associations et collectifs, l'attribution de 3,5 millions d'euros de son budget d'investissement par an. Ce budget participatif se veut ambitieux et transparent : les projets, déposés sur la plateforme numérique www.fabriquecitoyenne.rennes.fr du 2 au 30 novembre 2015, seront librement consultables et seront tous étudiés. Les projets répondant aux critères d'éligibilité fixés par la Charte de la démocratie locale seront présentés lors d'une agora citoyenne, au mois de février 2016, et soumis au vote des habitants.

En offrant la possibilité à tous les Rennais, sans condition d'âge ou de nationalité, de soumettre leurs projets, la Ville de Rennes encourage les initiatives et la créativité des habitants pour participer à la vie de la cité. Ce dispositif engage la Ville de Rennes et vise à favoriser l'implication directe des habitants dans la transformation urbaine et sociale de leur commune, dans le souci de l'intérêt collectif et du bien commun.

Proposer un projet

Tous les Rennais, sans condition d'âge ou de nationalité, peuvent proposer un projet, réalisable à l'échelle de leur quartier ou de la ville.

Pour être éligibles, ces projets doivent :

- > respecter les principes de la Charte rennaise de la démocratie locale,
- > coïncider avec les compétences et le territoire de la Ville,
- > s'inscrire dans les domaines de l'aménagement des espaces publics, de la mobilité et du partage de la voirie, de l'environnement, de la citoyenneté, de la solidarité, de la lutte contre les discriminations, de l'égalité femmes/hommes ou de la culture,

> correspondre à des dépenses d'investissement (aménagement ou achat d'équipements) et non des dépenses de fonctionnement (subventions, services, dépenses de gestion, frais de personnel).

Calendrier du budget participatif de la Ville de Rennes

Novembre 2015

Du 2 au 30 novembre 2015, dépôt des projets

- en ligne sur la plateforme www.fabriquecitoyenne.rennes.fr,
- ou dans les urnes mises à disposition à l'Hôtel de Ville et dans les directions et mairies de quartier.

De novembre 2015 à janvier 2016

Instruction des projets :

- le comité de suivi Budget participatif vérifie que les projets s'inscrivent dans le cadre du budget participatif (critères énumérés ci-dessus) ;
- les services de la Ville de Rennes étudient les conditions de réalisation et les coûts des projets proposés ;
- les projets éligibles sont présentés sur la plateforme numérique pour être ensuite soumis au vote des Rennais ;
- les projets ne s'inscrivant pas dans le cadre du budget participatif restent consultables et font l'objet d'une réponse argumentée détaillant pourquoi ils n'ont pas pu être retenus.

Février 2016

Les instances participatives (conseils de quartier et comités consultatifs) donnent leur avis sur les projets concernant leur quartier ou leur thématique.

Fin février 2016

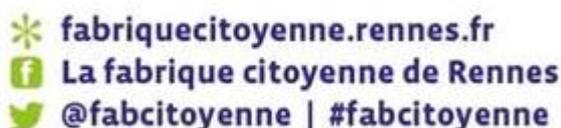
L'agora citoyenne : rencontre et temps d'échanges ouverts à tous au cours duquel les porteurs de projets présentent leurs idées.

Fin février – début mars 2016

Sur la plateforme numérique de la Fabrique citoyenne et dans les urnes placées à l'Hôtel de Ville et dans les mairies et directions de quartier, les habitants votent pour leurs projets préférés.

Mars 2016

Les projets ayant remporté le plus de suffrages sont présentés au Conseil municipal et inscrits dans le budget 2016 de la Ville de Rennes.



Le comité de suivi Budget participatif

Composé d'élus du Conseil municipal (13) et d'habitants (17), le comité de suivi Budget participatif vérifiera que les projets proposés s'inscrivent dans le cadre du budget participatif.

Composition du comité de suivi :

- Nathalie Appéré, Maire de Rennes,
- Didier Le Bougeant, adjoint à la Maire délégué à la vie de quartier et aux quartiers Centre et Sud-Gare,
- Jean-Marie Goater, adjoint à la Maire délégué à la démocratie locale,
- Marc Hervé, adjoint à la Maire délégué aux finances, à l'administration générale, aux relations économiques, au commerce et à l'artisanat,
- Sébastien Sémeril, adjoint à la Maire délégué à l'urbanisme et au développement durable,
- Benoît Pommier, conseiller municipal délégué à l'information de proximité,
- Valérie Fauchoux, conseillère municipale,
- Eric Berroche, adjoint à la Maire délégué aux quartiers du Blosne et de Bréquigny,
- Emmanuelle Rousset, adjointe à la Maire déléguée aux quartiers Jeanne d'Arc, Longs Champs, Beaulieu, Maurepas et Bellangerais,
- Sylvain Le Moal, adjoint à la Maire délégué aux quartiers de Villejean, Beauregard et Saint-Martin,
- Catherine Debroye, conseillère municipale déléguée aux quartiers Francisco Ferrer, Landry, Poterie, Thabor, Saint-Hélier,
- Vincent Maho-Duhamel, conseiller municipal délégué aux quartiers de Cleunay, Arsenal-redon, Bourg l'Evêque, la Touche, Moulin du Comte et La Courrouze,
- un élu de l'opposition municipale,
- les 13 habitants co-présidents des conseils de quartiers,
- deux membres du Conseil des témoins (habitants tirés au sort ou volontaires), et
- deux membres du Conseil citoyen.

La Charte de la démocratie locale

Élaborée à partir des retours d'expérience des participants aux rendez-vous des Assises de la démocratie locale, la Charte rennaise de la démocratie locale s'est construite pendant quatre mois, d'octobre 2014 à janvier 2015 : des rencontres aux formats variés ont été proposées aux habitants sur le thème de la concertation, pour réinventer leurs modes de participation à la vie de la cité.

La Charte de la démocratie locale repose sur des principes exigeants, qui engagent l'équipe municipale :

- > **Éthique** : respect des principes républicains et démocratiques.
- > **Transparence** sur le calendrier et le niveau de participation (information, consultation, concertation, co-construction) de chacun des projets qui sera proposé aux Rennais.
- > **Égalité** : quels que soient sa situation et son profil, chacun doit pouvoir participer à la Fabrique citoyenne.
- > **Respect** : le principe de participation proposé par la Charte rennaise de la démocratie locale garantit à chacun de pouvoir s'exprimer librement et d'être écouté avec bienveillance.
- > **Amélioration continue** : le texte de la Charte pourra être mis à jour régulièrement.

La Fabrique citoyenne

Avec l'outil méthodologique qu'est la Charte rennaise de la démocratie locale, la Fabrique citoyenne continue à donner rendez-vous aux habitants autour de différents projets rennais : votation sur les rythmes éducatifs pour les parents d'élèves, Etats généraux de la Culture, Rencontres de la vie associative...

La Fabrique citoyenne est aussi le moyen pour les habitants de participer aux cinq grands chantiers lancés par Nathalie Appéré, Maire de Rennes : la laïcité, l'éducation, la lutte contre le racisme et les discriminations, la culture, l'emploi et l'insertion seront au cœur des échanges proposés aux Rennaises et aux Rennais pour que chacun puisse participer

La Fabrique citoyenne est la concrétisation de l'engagement pris par Nathalie Appéré et l'ensemble de l'équipe municipale de développer et d'enrichir les espaces de dialogue et de participation à l'élaboration des politiques publiques.

La Fabrique citoyenne vise à donner à tous la parole et les moyens de prendre part aux débats à travers de nouvelles formes de concertation et en rendant plus visibles et accessibles les nombreuses initiatives qui caractérisent déjà le territoire rennais.